

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
ET SUR LES ORIENTATIONS DES FINANCES PUBLIQUES

MISSIONS
PROGRAMMES
OBJECTIFS
INDICATEURS

(TOME 2)

JUIN 2020



Introduction

Évolution de la nomenclature des missions et des programmes envisagée pour le PLF 2021 par rapport à la LFI 2020

En vue de l'examen et du vote du projet de loi de finances de l'année à venir par le Parlement, le rapport sur l'évolution de l'économie nationale et sur les orientations des finances publiques comporte, conformément au 4° de l'article 48 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF), la liste envisagée des missions, des programmes et des indicateurs de performances qui sont associés à chacun de ces derniers.

La nomenclature envisagée des missions et des programmes du projet de loi de finances pour 2021 tient compte des modifications à caractère pérenne apportées à la maquette budgétaire par les lois n°2020-289 et 2020-473 de finances rectificatives pour 2020 et par le projet de loi de finances rectificative n°3074 pour 2020.

Les lois de finances rectificatives déjà adoptées ainsi que le troisième projet de loi de finances rectificative créent de nouvelles sections sur plusieurs comptes spéciaux. Ces sections ayant vocation à demeurer jusqu'à remboursement des avances octroyées, le projet de loi de finances pour 2021 conservera les programmes associés, à savoir : **le programme 877 « Avances remboursables et prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise de la covid-19 »** au sein de la mission « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés », **le programme 834 « Avances remboursables de droits de mutation à titre onéreux destinées à soutenir les départements et d'autres collectivités affectés par les conséquences économiques de l'épidémie de covid-19 »** au sein de la mission « Avances aux collectivités territoriales » et enfin **le programme 826 « Avances aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité »** au sein de la mission « Avances à divers services de l'Etat ».

La première loi de finances rectificative a créé une nouvelle mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire ». La quasi-totalité des crédits qu'elle porte ayant vocation à être consommée en 2020, cette mission ne sera pas maintenue en 2021. En revanche, une nouvelle mission portant les crédits budgétaires prévus dans le cadre du plan de relance sera instituée en PLF 2021.

Outre ces modifications, il est proposé de **créer un nouveau programme au sein de la mission « Direction de l'Action du gouvernement », intitulé « Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022 »**. Cette création traduit l'objectif d'inscription et d'identification des dépenses liées aux responsabilités que la France exercera au sein du Conseil de l'Union européenne en 2022. La création de ce programme en 2021 permettra d'engager les marchés dès 2021.

Évolution du dispositif de performance pour le PLF 2021

Un renforcement du dispositif de performance

Dans la dynamique de valorisation du dispositif de performance et de développement de la culture de mesure des résultats, ainsi que pour répondre aux attentes du parlement, le dispositif de performance continue d'évoluer pour adapter les objectifs et indicateurs au regard des évolutions des politiques publiques financées.

Ainsi, pour le PLF 2021, les travaux menés sur le dispositif de performance ont notamment pour objectif de rendre la maquette de performance plus représentative des enjeux et des modalités de mise en œuvre des politiques publiques, et de vérifier la capacité à produire les données de réalisation de chacun des indicateurs pour les rapports annuels de performance. Le cadre de performance pour 2021 clarifie ainsi les responsabilités en distinguant les objectifs politiques des objectifs administratifs, ainsi que leur niveau de rattachement à la mission et / ou au programme. Enfin, une meilleure articulation du dispositif avec celui des plans de transformation ministériels a été poursuivie puisque ces derniers traduisent les nouvelles orientations des politiques publiques et les priorités émergentes devant être mises en avant dans le débat public. Des évolutions (modifications, créations ou suppressions d'indicateurs) sont dès lors intégrées au PLF 2021, même si le dispositif reste majoritairement stable par rapport à l'an passé (92 % d'indicateurs non modifiés).

Le dispositif de performance est ainsi constitué, pour le PLF 2021, de 403 objectifs et de 799 indicateurs, en faible évolution par rapport au PLF 2020. Le détail de ces évolutions sera retracé dans une rubrique spécifique au sein des projets annuels de performance concernés. Plus lisible et recentré sur des indicateurs de performance plus pertinents, cet outil, accompagné du développement de l'accessibilité de la donnée sur les moyens et les résultats des politiques publiques financées par l'État, doit contribuer à une analyse simplifiée des résultats en regard des politiques publiques financées par l'État et à la qualité du débat public.

Initié au PLF 2015, le **renforcement des indicateurs du niveau mission** a été de nouveau encouragé afin de refléter plus fidèlement les orientations stratégiques des politiques publiques et de prendre en compte la pluriannualité du budget. L'introduction d'indicateurs spécifiques, c'est-à-dire qui ne sont pas issus des programmes qui composent la mission, a été confirmée de manière à rendre compte des objectifs poursuivis par les missions de manière plus transversale. Pour le PLF 2021, il est proposé **185 indicateurs de niveau mission** dont **34 indicateurs de mission spécifiques**. Ainsi au PLF 2021, le niveau mission présente près de 20% d'indicateurs qui ne sont pas directement issus des programmes.

Par ailleurs, à l'issue de l'expérimentation relative au budget intégrant l'égalité (ou budget sensible au genre) en 2019, une revue du dispositif de performance a été menée dans le cadre du PLF 2021 pour disposer, pour les indicateurs de performance visant des publics, d'un sous-indicateur sexué, lorsque cela est pertinent. Le « budget intégrant l'égalité » fait partie d'une approche intégrée de l'égalité dans le fonctionnement de l'État qui consiste à appréhender pour l'ensemble des politiques publiques les impacts que ces dernières peuvent avoir dans la promotion des droits des femmes de l'égalité femmes/hommes, au-delà des politiques spécifiques portées par le programme « Égalité entre les femmes et les Hommes ». Ainsi, en vue du PLF 2021, des sous-indicateurs genrés ont été créés, notamment au sein des missions « Enseignement scolaire », « Recherche et enseignement supérieur (Taux d'insertion des diplômés) », « Travail, Emploi » (Taux d'insertion dans l'emploi durable des femmes et des hommes), « Santé » .

Ces évolutions sont synthétisées dans le tableau statistique suivant.

Statistiques

Budget général uniquement					Total Budget de l'Etat					
PLF 2017	PLF 2018*	PLF 2019	DOFP et PLF 2020	DOFP 2021	Catégorie d'indicateur	PLF 2017	PLF 2018*	PLF 2019	DOFP et PLF 2020	DOFP 2021
<i>Avec PIA</i>						<i>Avec PIA</i>				
47%	49%	50%	49%	50%	Efficacité pour le citoyen	46%	48%	49%	48%	48%
19%	19%	17%	18%	18%	Qualité pour l'usager	19%	18%	17%	17%	18%
34%	32%	32%	33%	32%	Efficience pour le contribuable	35%	34%	34%	35%	34%

Budget général uniquement					Total Budget de l'Etat					
PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	DOFP et PLF 2020	DOFP 2021	Catégorie d'indicateur	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	DOFP et PLF 2020	DOFP 2021
32	32	32	32	32	Nombre de missions	51	51	51	49	49
121	124	125	124	125	Nombre de programmes	174	174	179	173	178
321	331	334	335	338	Nombre d'objectifs	385	396	399	393	403
2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	<i>Nombre d'objectifs par programme</i>	2,2	2,3	2,2	2,3	2,3
649	658	658	679	690	Nombre d'indicateurs	751	765	765	778	799
2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	<i>Nombre d'indicateurs par objectif</i>	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0
44	39	17	56	26	Dont nombre d'indicateurs modifiés	48	54	17	63	27
7%	6%	3%	8%	4%	Taux d'indicateurs modifiés	6%	7%	2%	8%	3%
17	27	21	49	28	Dont nombre d'indicateurs nouveaux	21	34	22	53	40
3%	4%	3%	7%	4%	Taux d'indicateurs nouveaux	3%	4%	3%	7%	5%
90%	90%	94%	85%	92%	Taux d'indicateurs non modifiés	91%	88%	95%	85%	92%